



Togo

Exemption de visa pour les ressortissants africains, une mesure d'ouverture continentale

Le Togo accélère son positionnement en faveur de l'intégration africaine avec une décision majeure en matière de mobilité. Dans un communiqué rendu public le lundi 18 mai 2026, le ministre ...



PAGE 5

FISCALITÉ



Togo

L'OTR suspend temporairement les e-timbres au profit des formats physiques

L'Office togolais des recettes (OTR) suspend temporairement l'usage des timbres fiscaux électroniques sur l'ensemble du territoire national à compter de ce lundi 18 mai. L'annonce ...

PAGE 11

TRIBUNE



Bénin

Romuald Wadagni face au destin de son peuple !!!

Elu le 12 avril dernier avec plus de 94% des suffrages exprimés, le nouveau président béninois Romuald Wadagni sera investi le 24 mai prochain à Cotonou au Bénin, prenant ainsi la place qu'a occupée son mentor Patrice Talon pendant dix bonnes années. Si l'on est à l'aise pour ...

PAGE 9



Marché africain

La Zlecaf est désormais une nécessité historique selon Faure Gnassingbé

Les travaux de la 3^{ème} édition du forum d'affaires Biashara Afrika se tiennent à Lomé du 18 au 20 mai 2026 sous le thème « Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la Zlecaf ».

PAGES 6&7

DERNIERES HEURES

Togo : une mention « Excellent » introduite aux examens nationaux

Le système éducatif togolais fait un nouveau pas dans la valorisation des performances scolaires. Le gouvernement a introduit cette année la mention « Excellent » dans les examens nationaux, notamment au Baccalauréat première partie (Bac 1), au BEPC et au CEPD.

L'annonce a été faite par le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, alors que les épreuves écrites du Bac 1 se poursuivent sur toute l'étendue du territoire national.

Selon le ministre, cette réforme vise à promouvoir une véritable culture de l'excellence au sein des établissements scolaires. « Il faut introduire la notion d'excellence au sein de notre système éducatif », a-t-il déclaré.

Jusqu'ici, les candidats obtenant des moyennes comprises entre 16 et 20 sur 20 recevaient la mention « Très bien ». Désormais, les meilleurs résultats pourront être récompensés par la mention « Excellent », destinée à distinguer les performances académiques exceptionnelles.

Pour les autorités éducatives, cette innovation doit encourager les élèves à développer davantage leurs compétences et leur esprit de compétition.

Cette réforme intervient dans un contexte de forte participation au Bac 1. Cette année, 74.964 candidats, dont 38.047 filles, passent leur examen à travers le pays.

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

-50%
SUR LES
FRAIS

DEMANDEZ
VOTRE CARTE
OPEN OU
CHALLENGE
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE

INFO : 8283



SOMMAIRE

Niger/Accords miniers
Pétrole : un an après la rupture, le Niger renoue avec la Chine



P 4

Togo
Une inflation stable à 0,1% en avril 2026, selon l'Inseed



P 5

Forêts mondiales
Plus de 40 millions d'hectares de pertes entre 2015 et 2025



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

A la rencontre de madame Ekouevi Kossiwa, bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la Région des Plateaux, notamment à Notsé, pour partager avec vous les témoignages de EKOUEVI Kossiwa, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF), Reportage...

Notsé, Préfecture de Haho. En parcourant les artères du grand marché de la ville, quelle n'est pas notre joie de découvrir assez de bénéficiaires des différents produits du FNFI vaquer librement à l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Chacun en fonction du crédit obtenu exerce tranquillement son petit commerce, qui lui permet de joindre les deux bouts. Nous pouvons aisément lire des marques de satisfaction sur leur visage à chaque fois que l'on engage une discussion avec eux.

EKOUEVI Kossiwa fait partie des nombreux bénéficiaires des produits FNFI depuis 2017. Ménagère à l'origine, notre interlocutrice nous avoue que depuis fin 2016 elle éprouvait sans cesse le besoin de pouvoir mener une activité génératrice de revenus qui lui permettrait de se prendre en charge et

garantir son autonomie. Et bien évidemment, le FNFI lui a permis de réaliser ses rêves. "Après plusieurs années à la maison, je me suis dit qu'il était temps pour moi de pouvoir faire une activité génératrice de revenus. Après réflexions, je me suis dit que pouvais me lancer dans la vente des oranges. J'avais alors besoin d'une source de financement, un petit

Finance Inclusive, pour avoir déjà entendu parler lors des séances de sensibilisation, ou encore dans des émissions de radios. Je me suis alors rendu auprès de SPEC OIC, ici à Notsé, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. Je leur ai exposé clairement mon intention de vouloir vendre des fruits, notamment des oranges et que j'avais besoin d'un léger coup

de séances d'explications, on s'est évidemment rendu compte que le crédit qui était le plus adapté à mes activités était le Produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Dans le mécanisme de fonctionnement du FNFI, le rôle des IMF est assez déterminant dans la formation et la sensibilisation des bénéficiaires.

"L'Institution de Microfinance m'a alors mis en relation avec un Prestataire de Service Technique qui a renforcé mes capacités en techniques de création d'emplois et gestion de crédit. La formation a duré trois jours, formation à l'issue de laquelle j'étais à même de pouvoir démarrer une activité et de pouvoir la rentabiliser afin de pouvoir générer des revenus. C'est seulement après ce processus, que je me suis vu octroyer un microcrédit de 30.000 FCFA qui m'a permis d'acheter un panier d'orange. Aussitôt, je me suis bien organisé et déjà très tôt le matin, je fais le tour des quartiers pour vendre les oranges avant de revenir m'installer au grand marché de la ville. Au début, ce n'était pas facile, avec la chaleur et le soleil, mais après je me suis très vite adapté car j'étais fier de rentrer à la maison chaque soir avec des recettes. J'avais le sentiment d'avoir réussi le

pari que je m'étais lancé. Ça fait toujours du bien de rentrer à la maison et de voir que la journée a été fructueuse avec de bonnes recettes."

Notre interlocutrice est fière d'avoir réussi à monter une activité stable qui lui permet aujourd'hui de joindre les deux bouts. Mais elle n'oublie pas que pour avoir accès au second cycle de crédit, il faut qu'elle rembourse en intégralité le premier cycle de crédit qu'elle a reçu.

"La formation a été bien claire. Les crédits FNFI sont justement des crédits et non des dons. Pour pouvoir bénéficier des cycles supérieurs de crédits, il faut bien cultiver la culture de remboursement. Parti de là, je me suis bien organisé pour pouvoir honorer mes engagements vis-à-vis des remboursements. Je n'ai aucune difficulté personnelle, mes remboursements se passent très bien et sans difficultés. Plus que des mensualités de remboursement, et j'aurai soldé ce premier crédit, et aussitôt je ferai la demande pour obtenir le second cycle de crédit. Mais pour l'heure, je peux vous dire que grâce à mon activité je suis plus autonome et j'ai vu mes droits économiques renforcés."



Madame Ekouevi Kossiwa

montant qui me permettrait juste de pouvoir réaliser ce défi. Bien évidemment, je connaissais déjà l'existence du Fonds National de la

de pouce financier. Ils m'ont bien reçu et m'ont déroulé toutes les opportunités que le FNFI mettait à notre disposition. Après des

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Marché africain

La Zlecaf est désormais une nécessité historique selon Faure Gnassingbé

Les travaux de la 3ème édition du forum d'affaires Biashara Afrika se tiennent à Lomé du 18 au 20 mai 2026 sous le thème « Stimuler la transformation économique de l'Afrique grâce à la Zlecaf ».

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a solennellement réaffirmé son engagement en faveur du développement économique et de l'intégration africaine, en procédant à l'ouverture officielle de ce forum continental co-organisé par le gouvernement togolais et la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). L'événement a réuni plus d'un millier de participants, notamment d'éminentes personnalités africaines, dont l'ancien président du Niger, Issoufou Mahamadou, champion de la Zlecaf, les responsables des institutions de la République, le secrétaire général de la Zlecaf, les représentants des institutions financières, des PME ainsi que de nombreux investisseurs et jeunes entrepreneurs.

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est félicité de la forte mobilisation des États africains et du secteur privé, un signe fort d'engagement collectif en faveur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il a invité la Zlecaf à faire de cette rencontre une véritable plateforme de solutions et de partenariats.

Abordant le thème de cette édition, le président du Conseil a souligné le rôle de la Zlecaf dans la consolidation de l'intégration qui, selon lui, n'est plus une option politique mais une nécessité historique face aux mutations profondes de l'économie mondiale. Le chef du gouvernement a partagé sa vision d'une Afrique plus intégrée, compétitive et prospère.

Transformation des ambitions politiques en réalités économiques concrètes

Pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a d'abord insisté sur la nécessité de transformer les ambitions politiques en réalités économiques

concrètes, notamment à travers le développement des infrastructures et des chaînes de valeur régionales.

« La première étape de la réussite de l'Afrique dépendra désormais de notre capacité proactive à transformer une ambition politique en réalité économique concrète », a-t-il déclaré. Le président du Conseil a évoqué les obstacles à l'intégration régionale, notamment les barrières monétaires et frontalières, et a salué les efforts ayant permis de poser les bases institutionnelles de la Zlecaf.

Pour marquer son engagement en faveur de la consolidation de l'intégration africaine, le président Faure Essozimna Gnassingbé a instruit le ministre togolais de la Sécurité, le colonel Calixte Madjoulba, de prendre des mesures urgentes afin que les opérateurs économiques ressentent concrètement les efforts du gouvernement et les bénéfices de sa politique d'intégration à travers la Zlecaf.

L'intégration africaine comme impératif stratégique

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a ensuite souligné que l'intégration africaine constitue aujourd'hui un impératif stratégique dans un contexte international marqué par de profondes mutations économiques et géopolitiques. Face à ces défis, les économies africaines ne peuvent défendre durablement leurs intérêts qu'à travers une action collective renforcée.

« Dans ce nouvel environnement, aucune économie africaine ne dispose seule d'une taille critique suffisante pour défendre durablement ses intérêts. L'Afrique doit donc renforcer sa capacité collective de résilience. L'intégration régionale africaine devient désormais une nécessité économique et géostratégique ».

Le président du Conseil a mis en exergue le rôle stratégique de la Zlecaf, qu'il considère non seulement comme un accord commercial, mais aussi et surtout comme un instrument de souveraineté économique, permettant de produire

davantage localement, de mieux sécuriser ses approvisionnements stratégiques, de renforcer ses capacités industrielles et surtout d'accroître son pouvoir de négociation dans l'économie mondiale. Nécessité d'accélérer la transformation économique

populaire africaine est la plus jeune du monde. Cette jeunesse constitue notre force la plus importante. L'emploi devient donc central pour la stabilité économique, sociale et politique de notre continent », a-t-il indiqué. La ZLECAF doit être pensée

L'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, champion de la ZLECAF s'est félicité du choix du Togo pour abriter cette rencontre stratégique qui traduit la reconnaissance du leadership remarquable du président du Conseil en matière d'intégration



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

de l'Afrique. Dans ce changement de paradigme, le président du Conseil fait de la transformation économique du continent africain un levier important de l'intégration africaine. Tout en rappelant les atouts du continent, il a insisté sur la nécessité de construire des chaînes de valeur régionales et de favoriser l'émergence d'un secteur privé africain puissant comme socle du développement économique continental.

Cependant, l'Afrique continue principalement d'exporter des matières premières brutes tout en important des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Le président du Conseil a donc plaidé pour l'émergence de grands champions économiques africains capables d'opérer à l'échelle régionale et continentale.

Une intégration africaine au service de la jeunesse et de la femme

Le dirigeant togolais a enfin souligné que l'intégration africaine ne pourra réussir durablement que si elle profite concrètement aux jeunes, aux femmes et aux filles du continent. Il a surtout insisté sur le défi de l'emploi des jeunes, un vecteur de stabilité économique, sociale et politique du continent.

« Je l'ai dit et je le répète, la

comme un véritable projet de mobilité économique pour les nouvelles générations africaines. Pour ce faire, l'intégration africaine ne saurait ainsi être réservée uniquement aux grandes entreprises ou aux institutions. « Elle doit devenir une réalité vécue concrètement par les citoyens africains eux-mêmes », a-t-il précisé.

Réaffirmation de l'engagement du Togo et vœux du président du Conseil

Pour conclure son intervention, Faure Gnassingbé a réaffirmé l'engagement du Togo en faveur de l'intégration continentale et du développement du marché africain.

« Le pays demeure résolument engagé dans cette ambition continentale grâce à sa position géographique, à ses infrastructures logistiques, à sa vocation de corridor régional et à son engagement constant en faveur de l'intégration africaine ».

Il a formulé le vœu que cette troisième édition de Biashara Afrika permette de faire émerger de nouveaux partenariats, de nouvelles solutions et de nouvelles dynamiques pour la prospérité et le développement.

sur le continent. Il a particulièrement félicité le Togo pour sa diplomatie active tournée vers la consolidation de la paix et de la stabilité, gage de toute politique de développement économique et d'intégration.

Pour le secrétaire général de la ZLECAF, Wamkele Mene, l'Afrique ne peut plus rester en marge de l'économie mondiale. Les pays africains doivent bâtir des chaînes de valeur régionales afin de soutenir la production continentale et de libérer le potentiel du marché unique de plus de 1,4 milliard de personnes. Wamkele Mene a également exprimé sa gratitude au président du Conseil pour son écoute attentive et son implication personnelle dans l'organisation de cette rencontre continentale.

Pour rappel, Biashara Afrika est une plateforme continentale stratégique qui réunit les décideurs politiques, les acteurs économiques du continent et les partenaires de développement afin de promouvoir les investissements, créer des opportunités commerciales, renforcer les chaînes de valeur régionales et contribuer à l'élimination des obstacles persistants au commerce intra-africain.

Madagascar/Politique

L'opposition enclenche une procédure de destitution contre le chef de la transition militaire

À Madagascar, la crise politique s'enlise et change de registre. L'opposition a saisi la Haute Cour constitutionnelle d'une requête en destitution visant le chef de la transition, le colonel Michael Randrianirina.

À l'origine de cette initiative, le député Antoine Rajerison, figure de proue des mobilisations populaires qui avaient précipité, l'an dernier, le départ de l'ancien président Andry Rajoelina. Dans un recours à forte portée politique, l'élu accuse les autorités militaires de « violations répétées » de la Constitution, dénonçant un exercice du pouvoir jugé arbitraire et en rupture avec les engagements de transition. Le document déposé

devant la juridiction constitutionnelle égrène une série de griefs : nominations qualifiées d'irrégulières, arrestations



Le président malgache, le colonel Michael Randrianirina

arbitraires visant opposants et activistes, incapacité à juguler les tensions sociales. Pour ses auteurs, ces éléments constitueraient des manquements suffisamment graves pour justifier une

procédure de destitution. Au-delà de la bataille juridique, cette offensive traduit une volonté de l'opposition de déplacer

le rapport de force sur le terrain institutionnel, après des mois de contestation dans la rue. Arrivé au pouvoir en octobre dernier dans un contexte de vacance

précipitée, consécutive à la fuite d'Andry Rajoelina face à des manifestations liées aux pénuries d'eau et d'électricité, le colonel Randrianirina s'était engagé à restaurer l'ordre et à engager des réformes rapides.

Plusieurs mois plus tard, le climat reste pourtant délétère. Les attentes sociales, notamment sur l'accès aux services essentiels, demeurent insatisfaites. Dans les centres urbains, une frange croissante de la jeunesse exprime son impatience face à la lenteur des changements promis.

En parallèle, les organisations de défense des droits humains tirent la sonnette d'alarme. Elles dénoncent une répression

jugée disproportionnée des mouvements de protestation, ainsi que des arrestations fondées sur des accusations d'atteinte à la sûreté de l'État.

Ces critiques alimentent un narratif de dérive autoritaire, que le pouvoir conteste en invoquant la nécessité de préserver la stabilité dans un contexte fragile.

Dans un pays coutumier des transitions heurtées, cette nouvelle phase pourrait soit amorcer une clarification institutionnelle, soit accentuer les fractures existantes. À court terme, elle teste la capacité de l'appareil constitutionnel malgache à arbitrer une crise où se mêlent légitimité politique, exigence sociale et pression sécuritaire.

T.M.

Niger / Accords miniers

Pétrole : un an après la rupture, le Niger renoue avec la Chine

Un an plus tôt, le ton était à la rupture. Au Niger, les autorités militaires ont sommé des responsables chinois de quitter le territoire, dénonçant des pratiques jugées contraires aux intérêts nationaux. Ce lundi, à Niamey, le décor a changé : poignées de main, signatures d'accords et discours calibrés. Entre Niamey et Pékin, le pétrole a repris le dessus sur les tensions.

À cœur de ce rapprochement, une série d'accords conclus avec des sociétés chinoises opérant dans le secteur pétrolier. Objectif affiché : relancer une machine grippée par des mois de crispations politiques, et remettre le brut nigérien sur les rails de l'exportation.

Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2023, le régime militaire nigérien a fait de la souveraineté économique une ligne de conduite. Pétrole et uranium sont devenus des marqueurs politiques autant que des leviers financiers. Les autorités reprochaient notamment aux entreprises chinoises un « mépris » de la réglementation locale et une faible intégration de la main-d'œuvre nigérienne.

L'expulsion, l'an dernier, de cadres et de travailleurs chinois avait marqué le point culminant de cette confrontation. Mais en coulisses, les discussions n'ont jamais totalement cessé. Engagées dès juin 2025 lors d'échanges en Chine, elles débouchent aujourd'hui sur un compromis : maintenir le partenariat, mais en en redéfinissant les termes.

Parmi les mesures annoncées, la relance de deux projets structurants, Dinga Deep et Abolo-Yogou, pour un investissement global estimé à un milliard de dollars. À l'horizon 2029, la production devrait passer de 110 000 à 145 000 barils par jour, selon le ministre des Affaires étrangères Bakary Yaou Sangaré.

Autre avancée significative : la baisse du coût de transport du brut via l'oléoduc d'exportation, désormais ramené de 27 à 15 dollars par baril. Une réduction qui pourrait générer plus de 100 millions de dollars d'économies annuelles, un enjeu crucial pour un pays en quête de marges budgétaires.

Dans cette logique de rééquilibrage, l'État nigérien entre également au capital de la West African Oil Pipeline Company à hauteur de 45 %. Une première pour Niamey dans cette infrastructure stratégique, jusqu'ici contrôlée par une filiale du groupe China National Petroleum Corporation, qui assure l'acheminement du pétrole vers le Bénin.

Au-delà des chiffres, le pouvoir insiste sur les retombées sociales. Environ 450 emplois devraient être créés d'ici à 2030, avec une priorité affichée aux entreprises locales pour la sous-traitance. Les autorités promettent également une harmonisation salariale entre travailleurs expatriés et nigériens, un point sensible dans les précédentes tensions.

Reste à savoir si ces engagements seront suivis d'effets. Sur le terrain, la défiance persiste, alimentée par des années de frustrations autour de la redistribution des richesses extractives.

T.M.

Sahel / Coopération militaire

Washington tente un retour au Sahel, avec l'humilité des vaincus

Chassés du Niger, dépassés par la progression djihadiste, les États-Unis tentent un retour au Sahel. Sans bases, sans alliés naturels, le général Anderson joue la carte du pragmatisme. Mais l'urgence sécuritaire se heurte à des réalités politiques que Washington a en partie lui-même créées.

Le constat est signé d'un général américain, et il est sans fard. « Aujourd'hui, l'épicentre du terrorisme mondial se trouve en Afrique. Les dirigeants de l'État islamique sont africains. Le moteur économique d'Al-Qaïda se trouve en Afrique. Ces deux groupes partagent la volonté et l'intention de frapper notre patrie », a déclaré le général Dagvin Anderson, commandant de l'AFRICOM. Le Sahel concentre à lui seul plus de la moitié des victimes mondiales du terrorisme, soit plus de 6 000 morts en 2025.

Sur le terrain, la menace a changé d'échelle. Le 25 avril 2026, le JNIM, affilié à Al-Qaïda, a mené une offensive coordonnée contre plusieurs institutions maliennes, aboutissant à l'assassinat du ministre de la Défense Sadio Camara, tué dans un attentat à la voiture piégée contre sa résidence de Kati, à une quinzaine de kilomètres de Bamako. Pour Anderson, le pire reste à venir : « La prise d'une capitale fournirait à Al-Qaïda tous les attributs d'un

État-nation pour financer le terrorisme mondial. »

Face à cette dégradation, Washington tente de reconstruire une présence dans une région où il a lui-même laissé un vide. En septembre 2024, les États-Unis avaient achevé leur retrait des bases militaires au Niger, après que la junte

pays. Mais ce partenariat porte une ombre : le 11 mai 2026, une frappe de l'armée nigérienne à Tumfa, dans l'État de Zamfara, aurait tué au moins 100 personnes, dont des enfants.

Washington ne souhaite pas céder la région à la Russie. Mais les pays de l'AES voient dans les



Base militaire américain d'Agadez (Niger)

eut exigé leur départ, privant l'AFRICOM d'un point d'appui central pour surveiller les mouvements djihadistes. Le général Anderson formule aujourd'hui ouvertement l'ambition de « rétablir des relations pragmatiques au Sahel », où l'État islamique détient actuellement un otage américain.

Le Nigeria est la pièce maîtresse de ce dispositif de repli. Après des frappes américaines contre un groupe affilié à l'État islamique le 25 décembre 2025, Washington a élargi sa coopération avec Abuja en matière de partage de renseignements et de ciblage des menaces terroristes dans le nord du

ouvertures américaines une tentative de faire sortir Moscou de la région, non un partenariat d'égal à égal. Le dialogue reste limité : sécurité et renseignement, sans confiance politique. Certains analystes suggèrent par ailleurs que la volonté de Washington de restaurer sa coopération est autant motivée par la sécurité que par l'accès aux ressources minières de la région.

L'Amérique revient au Sahel. Mais elle arrive les mains moins pleines qu'avant, et face à des interlocuteurs qui n'ont pas oublié pourquoi elle était partie.

T.M.

Togo

Exemption de visa pour les ressortissants africains, une mesure d'ouverture continentale

Le Togo accélère son positionnement en faveur de l'intégration africaine avec une décision majeure en matière de mobilité. Dans un communiqué rendu public le lundi 18 mai 2026, le ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba, a annoncé l'exemption de visa d'entrée au profit de tous les ressortissants des États africains détenteurs d'un passeport national en cours de validité.

Cette mesure, décidée par le président du Conseil, Faure Gnassingbé, est entrée en vigueur immédiatement. Elle autorise désormais les citoyens africains à séjourner sur le territoire togolais pour une durée maximale de trente jours sans formalité de visa préalable.

À travers cette réforme, les autorités togolaises entendent renforcer la libre circulation des personnes, considérée comme un levier essentiel de l'intégration économique et sociale du continent. Le gouvernement affiche également son ambition de faire du Togo une plateforme régionale de services, d'échanges commerciaux, culturels et humains au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Cette décision s'inscrit dans un mouvement plus large observé sur le continent, où plusieurs États multiplient les initiatives visant à faciliter la mobilité intra-africaine, afin de soutenir le commerce, le tourisme et la coopération régionale.

Toutefois, le ministère de la Sécurité précise que cette exemption de visa ne signifie pas un assouplissement des règles migratoires. Les voyageurs restent soumis

aux exigences de sécurité, d'immigration et de santé publique en vigueur sur le territoire togolais.

Ainsi, une déclaration de voyage reste obligatoire avant l'arrivée. Celle-ci doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance via la plateforme gouvernementale dédiée, afin d'obtenir un bordereau de voyage à présenter aux points d'entrée terrestres, aériens ou maritimes.

Le communiqué rappelle également que les dispositions légales relatives à l'entrée irrégulière, au séjour illégal ainsi qu'aux mesures de police administrative restent pleinement applicables. Les services compétents ont été instruits pour assurer la mise en œuvre rigoureuse de cette réforme sur l'ensemble des postes frontaliers du pays.

Par cette décision, le Togo réaffirme son engagement en faveur des idéaux panafricains et sa volonté de consolider son rôle dans la construction d'une Afrique plus intégrée, plus mobile et tournée vers la coopération entre les peuples.

Rédaction

Protection sociale

Lomé accueille une rencontre régionale sur la digitalisation des paiements sociaux

La capitale togolaise accueille depuis ce lundi 18 mai une rencontre régionale consacrée à la modernisation des mécanismes de paiement des prestations sociales en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Organisée par la Banque mondiale en partenariat avec le gouvernement togolais, l'atelier réunit durant 4 jours des experts, responsables publics et représentants d'institutions financières venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo, ainsi que des représentants de la Bceao.

l'inclusion financière et au développement des infrastructures numériques publiques dans un contexte marqué par les crises économiques, sanitaires, climatiques et sécuritaires.

Ouvrant les travaux, la ministre de l'Efficacité du service public et de la Transformation numérique, Cina Lawson, a souligné que les mécanismes de protection sociale dépassent désormais le simple cadre administratif. Selon elle, les paiements sociaux constituent un instrument de justice

numériques dans l'amélioration des politiques sociales.

L'officielle est également revenue sur l'expérience togolaise du programme Novissi, lancé pendant la pandémie de Covid-19 afin d'assurer des transferts monétaires d'urgence via mobile money. Présenté comme un modèle innovant à l'échelle internationale, ce programme avait utilisé des outils d'intelligence artificielle, des données géospatiales et des métadonnées mobiles pour identifier les populations les plus vulnérables.

Jusqu'en 2022, près de 820 000 personnes ont bénéficié de plus de 13 milliards de francs CFA à travers ce dispositif.

Le représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo, Antonius Verheijen, a rappelé pour sa part que l'efficacité des systèmes de paiement demeure un élément central des politiques de protection sociale. Selon lui, le paiement constitue « le moment de vérité » des dispositifs sociaux, puisqu'il traduit concrètement l'engagement des États envers les populations vulnérables.

À travers cette rencontre, les participants ambitionnent de renforcer la coopération régionale afin de bâtir des systèmes de protection sociale plus efficaces, plus inclusifs et mieux adaptés aux réalités africaines.

E. A



Les travaux portent principalement sur les solutions digitales et les plateformes interopérables capables de rendre les transferts sociaux plus rapides, plus transparents et plus accessibles aux populations vulnérables. Les participants échangent également sur les défis liés à la gouvernance des systèmes de paiement, à

sociale, de résilience économique et d'inclusion financière.

« Lorsque les prestations sociales sont numériques, sécurisées et accessibles, elles peuvent apporter un changement durable dans la vie des bénéficiaires », a déclaré la ministre, mettant en avant les opportunités offertes par les technologies

Togo

Une inflation stable à 0,1 % en avril 2026, selon l'Inseed

L'inflation est restée quasi stable au Togo au mois d'avril 2026. Selon les dernières données publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 0,1 %, maintenant une dynamique de faible variation des prix pour le troisième mois consécutif.

Dans le détail, l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est situé à 104,6 en avril 2026. Il enregistre une légère hausse de 0,1 % sur un mois et de 0,7 % en glissement annuel. Cette évolution modérée permet au Togo de rester conforme aux critères de convergence

fixés par l'Uemoa, dans un contexte sous-régional où plusieurs économies continuent de subir des tensions inflationnistes plus marquées.

L'analyse des composantes de l'indice révèle toutefois des pressions différenciées selon les secteurs. Les principales hausses proviennent du logement, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles, dont les prix ont augmenté de 9,8 % sur un an. Les services de restauration et d'hébergement progressent également de 2,7 %, suivis par la santé (+1,7 %) et les transports (+0,9 %), contribuant à la tendance haussière globale.

À l'inverse, certains postes atténuent l'inflation générale.

Les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées reculent de 1,7 % en variation annuelle. Le secteur de l'information et de la communication enregistre également une baisse notable de 3,4 %, traduisant une relative détente sur ces segments de consommation. Sur une base mensuelle, les fluctuations demeurent visibles sur certains produits de grande consommation. Les produits frais affichent des hausses significatives, notamment l'igname (+20,7 %), l'adèmè (+23,4 %) et le gombo frais (+17,9 %), illustrant la sensibilité du marché alimentaire aux variations saisonnières et à l'offre locale.

Par ailleurs, le carburant

informel a connu une augmentation de 5,9 %, avec une hausse notable du prix de l'essence vendue en rue. Cette évolution reflète les ajustements



du marché parallèle des produits pétroliers, souvent influencé par les coûts d'approvisionnement et la demande locale.

Dans l'ensemble, ces données

confirment une situation de stabilité relative des prix au Togo, malgré des tensions ponctuelles dans certains secteurs clés de consommation. L'Inseed

souligne ainsi une dynamique globalement maîtrisée, dans un environnement économique régional encore contrasté.

E. A

Paix et sécurité au Togo

Faure Gnassingbé veille

La sécurité tient une place importante dans la politique du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Cet engagement à assurer la protection des populations contre toute forme d'agression, a été une fois encore réitéré à travers sa récente visite aux forces de l'opération Koundjoare. Un signal fort, qui vient mettre un accent sur les multiples initiatives du chef du gouvernement pour la paix et la sécurité, objet du présent dossier.



Faure Gnassingbé donnant des directives aux FDS

Enclin aux menaces terroristes depuis quelques années, le Togo, sous l'égide du président du Conseil, a décidé de prendre le problème à bras-le-corps. Cet engagement à protéger les populations et les positions militaires a conduit le gouvernement à mettre en place l'opération Koundjoare. Il s'agit d'une mission militaire cruciale lancée en 2022, pour sécuriser la région septentrionale du pays contre des incursions de terroristes djihadistes venant du Sahel.

C'est donc pour évaluer la situation sécuritaire et échanger avec les troupes déployées que le président du Conseil, en tant que chef suprême des armées, était sur le terrain. Au poste de commandement opérationnel (PCO), le président du Conseil s'enquiert de l'évaluation des menaces et des activités menées par les forces.

Ensuite, il s'est rendu au poste opérationnel avancé de Tchamonga, situé à la frontière avec le Burkina Faso, pour saluer l'engagement et la bravoure des FDS dans la défense territoriale. Félicitant le

personnel pour les résultats obtenus, le président du Conseil n'a pas manqué de revenir sur les directives du gouvernement pour renforcer l'opération et de réitérer son engagement à mettre tous les moyens pour empêcher toute tentative de déstabilisation. Cette visite du chef suprême des armées à Koundjoaré, loin d'être anodine, vient réitérer l'engagement du gouvernement à se tenir aux côtés des Forces de défense et de sécurité (FDS) pour promouvoir la paix et la sécurité au niveau national, régional et continental. Cet engagement clairement affiché pour la sécurité se traduit dans les conduites politiques du pays.

Des initiatives qui témoignent de l'engagement

Nul n'a besoin de démontrer qu'il n'y a de développement sans sécurité. Les deux se renforcent mutuellement, d'autant plus que la sécurité assurée favorise une croissance économique. Pour le Togo, considéré comme pays de paix et de stabilité, la promotion de la sécurité se traduit dans les politiques publiques.

Cet engagement à prendre la question de la sécurité

à bras-le-corps se traduit dans les faits par la décision du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, de rattacher le ministère de la Défense et de la Sécurité à la présidence du Conseil. Depuis, des actions concrètes ne

cessent de se multiplier. Que ce soit au niveau des initiatives pour promouvoir la stabilité et la paix ou pour renforcer les capacités de défense du territoire par les FDS, tous les leviers sont actionnés. Et le succès sur le terrain en dit long sur cet engagement.



Le président du Conseil à Koundjoare

En février 2026 par exemple, une opération conjointe entre le Togo et le Burkina Faso a permis de déjouer une attaque du groupe terroriste Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM) à la frontière des deux pays.

La sécurité comme levier de développement

L'Afrique en général est marquée par des défis sécuritaires complexes, mais le Togo fait un choix. Celui de la vigilance, de l'anticipation et de la stabilité. La sécurité et la défense lui sont chères, assurées grâce à la veille et à des plans qui sauvent.

Les progrès obtenus dans le domaine de la sécurité doivent leur survie au renforcement progressif des capacités des forces de défense et de sécurité. La formation continue, la modernisation des équipements et l'amélioration des conditions de travail peuvent être citées. Il s'agit là, des fondements d'une armée de services de sécurité professionnels, disciplinés et proches des citoyens.

Cette montée en puissance garantit, à n'en point douter, une réponse face aux menaces, tout en préservant les principes républicains. La défense nationale, elle aussi, s'inscrit dans une approche préventive et territorialisée.

Actions prioritaires

En 2026, un peu comme les années précédentes,

Par exemple, dans le domaine de la défense, le pays prend sur lui de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des forces armées togolaises ; de disposer d'un personnel suffisant et qualifié ; de disposer de matériels et d'équipements modernes adaptés aux défis actuels, notamment la menace terroriste ; de poursuivre la réalisation des projets d'infrastructures de défense ; d'élargir les actions médicales gratuites au profit des populations et de renforcer les contrôles de zones ; de promouvoir les activités de cohésion armée-nation.

En ce qui concerne la sécurité intérieure et transfrontalière, l'accent, selon le gouvernement, est mis sur la finalisation des réformes administratives et juridiques entamées en 2025 et la poursuite de la déconcentration. L'implantation territoriale des unités de sécurité et l'accélération de la digitalisation de certaines procédures de demande de délivrance de documents et services, ainsi que de collecte et de traitement des données statistiques seront également

des initiatives sont prévues dans le secteur sécurité, défense et stabilité. Objectif : assurer la sécurité nationale ; renforcer les dispositifs de défense et de renseignement ; prévenir et gérer les menaces et garantir la paix intérieure.

accentuées. Il le sera aussi sur l'intensification de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière, l'extension du maillage sécuritaire territorial et la modernisation des

unités d'intervention ; sur le renforcement des infrastructures de l'Office central de réponse du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB/DGPN). Des équipements

leurs activités quotidiennes dans un environnement apaisé. Quand le PURS devient un levier Il s'agit là d'un programme déployé par le gouvernement face

développement, entend prioriser plus de 438 000 personnes sur les deux prochaines années, en mettant un accent sur la réinsertion des personnes déplacées et leur accès aux infrastructures de base.

sous-région et en Afrique. La politique de paix et de sécurité du président du Conseil va au-delà du discours. Sur le continent, elle se manifeste par des actions concrètes. Sur la décennie, nombreuses sont les médiations menées à travers le continent. Désigné médiateur de l'Union africaine pour ramener la paix dans la région des Grands Lacs, notamment entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC), le président du Conseil ne cesse de faire ses preuves. Cette médiation, qui lui a été confiée par l'UA, a mobilisé en janvier dernier à Lomé les protagonistes de la crise pour une solution durable. Travaillant à rapprocher les présidents Tshisekedi (RDC) et Kagame (Rwanda), Faure Essozimna n'a cessé de mobiliser la communauté internationale, notamment les États-Unis, la France et le Qatar, et de plaider pour une paix basée sur la justice économique et la transparence des ressources.

Mais bien avant les Grands Lacs, le président du Conseil a déjà fait ses preuves dans plusieurs autres crises. C'est le cas de la crise malienne où la médiation togolaise s'est avérée une réussite suite aux sanctions de la Cedeao

militaire au Niger. Une autre médiation réussie a été celle de la crise au Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). Là, le président du Conseil a joué un rôle de facilitateur discret entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Cedeao. Soutenant des solutions pacifiques et concertées et cherchant à éviter les escalades militaires, il a également réussi à faire libérer des militaires ivoiriens interpellés au Mali. En 2025, la médiation togolaise a été aussi sollicitée par la Cedeao, afin d'instaurer le dialogue et de favoriser une sortie pacifique de la crise politique en Guinée-Bissau. Entre le Tchad et le Burkina Faso, le Togo a également mené diverses missions de bons offices pour accompagner les transitions politiques et apaiser les tensions internes dans ces pays.

De ce qui précède, il ressort donc que la paix et la sécurité occupent une place de choix dans la politique du président du Conseil. Cet acquis est maintenu au prix des réformes, du renforcement des capacités des FDS, des investissements et surtout des initiatives visant à promouvoir la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Ainsi, la visite du président



Photo illustrant les échanges entre président du Conseil et les FDS

des unités de police technique et scientifique et de renseignement, des capacités de surveillance routière et l'opérationnalisation de l'unité spéciale de garde côtes pour la sécurisation des espaces et infrastructures maritimes seront aussi renforcés.

Dans la même logique, l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy), et le Laboratoire de criminalistique numérique (LCN) et les outils de surveillance numérique et d'analyse de données seront aussi renforcés.

La sécurité comme priorité

Au-delà de l'aspect militaire, la sécurité recherchée par le Togo s'appuie sur une articulation étroite entre stabilité et développement. Les autorités ont pleinement conscience que la paix durable se nourrit aussi de justice sociale, d'opportunités économiques et d'inclusion.

Ainsi, les actions sécuritaires s'accompagnent d'initiatives visant à renforcer la cohésion nationale et à prévenir les tensions sociales. Les retombées de cette politique sont visibles dans le climat général du pays. Elles favorisent l'attractivité économique, encouragent l'investissement et soutiennent la croissance. Elles permettent également aux populations de vaquer à

aux menaces terroristes dans le nord du pays, plus particulièrement dans la région des Savanes.

Le Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS) est une initiative du gouvernement, lancée au début de 2022. Il permet d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables du nord du Togo, particulièrement touchées par l'insécurité et les crises économiques. Aussi permet-elle de renforcer l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation et à l'agriculture dans les communautés cibles.

Désormais, le PURS, qui se présente comme une solution à la fois militaire et sociale, s'étend à tout le territoire national et permet d'apporter des solutions durables et de stabiliser les régions menacées par l'extrémisme violent.

Tenant à son statut de pays d'accueil et de paix, le Togo, sous la bannière du PURS, a lancé le 25 février 2026 le Plan de réponse conjoint au choc de déplacement forcé (PRC) 2026-2027. Ce plan, financé à plus de 18 milliards FCFA, vise à mieux faire face aux urgences des déplacés, surtout celles résultant de la crise au Sahel. Il est axé sur le triple nexus : « Paix, Stabilité et Développement ».

À travers le PRC 2026-2027, le Togo, avec l'appui des partenaires au

Un engagement au-delà des frontières

L'obsession du Togo pour la sécurité ne se limite pas seulement à l'interne. Il va au-delà des frontières. En témoigne le déploiement des FDS togolaises dans les opérations de maintien de la paix et de la sécurité, dans la sous-région et sur le continent. En ce sens, le pays déploie régulièrement des contingents dans le cadre des missions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et d'initiatives



Faure Gnassingbé s'enquiert des réalités du terrain

régionales pour stabiliser la sous-région, témoignant de son engagement fort à maintenir la paix en Afrique.

Conscient qu'une paix durable ne peut se construire au Togo sans la stabilité des autres pays, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'engage personnellement dans les médiations dans la

contre le Mali à la prise du pouvoir des militaires. L'approche constructive de Faure Gnassingbé a permis de lever progressivement les sanctions de la Cedeao. De même, il a été désigné médiateur par la Cedeao en décembre 2023 pour engager le dialogue avec le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) après le coup d'État

du Conseil, Faure Gnassingbé, à Koundjouré pour motiver les FDS au front pour défendre l'intégrité territoriale et assurer la sécurité des populations, vient en droite ligne des nombreuses initiatives menées au niveau national, régional comme continental.

Caleb Akponou

ORIGINAL 1

ASSIGNATION EN NULLITE DE MARIAGE

L'an Deux mil vingt-six (2026) le lundi 11 mai 2026 à 14 heures 00 minutes

es

A la requête de Dame **DADZIE Carine Therese Eyras Essi**, demeurant et domiciliée au CANADA, de passage fréquents à Lomé ;

Assistée de **Me Christophe NUBUKPO**, avocat au barreau du TOGO, en l'étude duquel domicile est élu au boulevard Malifaassa à l'intersection du Collège Saint Michel à Kpota Djiha, tel : 90 23 47 97/98 44 81 47/22 56 18 90 ;

J'ai, **Me DOKA K. Klatsé**, Huissier de Justice Près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y demeurant et domicilié en ladite Ville Agobnyivé Source, dans le Vos de COPECFI Soceygni

Dit et déclaré au nommé :

GRANDI Waka Frank, tel : 99 23 13 77, demeurant non loin de la paroisse Notre Dame sous la croix à Agbalopedogan, Lomé, actuellement demeurant et domicilié au Canada, de passage fréquent à Lomé ;

Conformément à l'article 84 du Code de Procédure Civile et de Grande Instance de Lomé, il a été assigné par exploit de l'huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Lomé, lequel a été également déposé au Tribunal de Grande Instance de Lomé, le jour du jour de la date ci-dessus.

D'avoir à comparaître le mardi 12 mai 2026 à huit (08) heures 00 minutes, jours et heures suivants à l'audience par devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé statuant en matière civile :

Lui rappelant que, conformément à la loi, il est tenu de comparaître personnellement ou de se faire représenter par un avocat inscrit au barreau, faute de quoi, une décision pourra être rendue à son encontre sur la base des seuls éléments fournis par la requérante ;

OBJET DE L'ASSIGNATION

Attendu qu'aux termes de l'article 84 du Code togolais des personnes et de la famille : « la nullité du mariage peut être prononcée

1- Pour vice de consentement de l'un des époux, si son accord a été obtenu par la violence ou donné à la suite d'une erreur (...) » ;

Qu'il s'agit de ce texte, que lorsque le consentement de l'un des époux au mariage est donné à raison de vivre par le mariage une vie de couple destinée à fonder une famille, le mariage peut être annulé si l'autre partie au contrat de mariage recherche un intérêt

particulier distinct de la volonté de fonder un foyer, en ce que le motif déterminant des deux consentements n'a pu se rencontrer pour donner naissance au concours de deux volontés intégrés, en vue d'union par le mariage ;

Qu'en ligne de ce texte, la jurisprudence et la doctrine sont constantes à enseigner que l'erreur vicie le consentement au mariage lorsque celui-ci n'a pas été donné avec l'intention de fonder un foyer pour une vie maritale ;

Attendu que la requérante et le requis se sont connus à Lomé au TOGO alors que venant de terminer ses études d'ingénieur au CANADA où elle vivait et se rapprochant de l'âge de trente ans, la requérante était irrésistiblement animée par une intention de fonder un foyer qui était manifeste dans ses propos et qu'elle avait fait savoir au requis très tôt au début de leur relation à l'issue de leur rencontre au TOGO ;

Que le requis lui simula la même envie de se marier et de créer ainsi un cadre de vie propice à la naissance et à l'éducation de leurs enfants à naître ;

Que subjugué par l'idée d'une vie de couple et de famille subtilement entretenue par le requis, la requérante a été ainsi orienté par ce dernier à projeter avec lui un mariage et une future vie de famille ;

Que c'est dans ce contexte, qu'elle a consentie à financer l'intégralité des coûts liés au mariage, au séjour, au transport et aux démarches d'immigration subséquentes (visa visiteur, permis de travail et résidence permanente) pour que le requis puisse la rejoindre au CANADA dans le cadre d'un regroupement familial, ceci dans le but de fonder une vie de famille ;

Qu'elle a également financé sa formation en informatique à Lomé au TOGO, pour qu'une fois arrivée au Canada, il puisse trouver un emploi adéquat.

Qu'il n'est pas douteux à cet égard, que l'option de la requérante de tomber enceinte assez rapidement dès l'arrivée du requis au Canada a été pour elle une grande source de motivation à l'idée d'un mariage projeté en vue d'un regroupement familiale au CANADA ;

Qu'à la vérité et comble de bassesse, le mariage du requis avec la requérante ne présentait qu'un intérêt pour le requis celui de quitter l'Afrique dans la perspective d'un mieux-être au Canada, dans la mesure où il était sans emploi à Lomé et venait de trouver à peine un emploi dans une entreprise de recharge de batteries électriques des taxis-photos, avec un salaire qui n'atteignait même pas le Smig au TOGO.

Qu'on en juge, si tôt arrivée au CANADA, dès l'amorce d'une sécurisation de son séjour, avec l'obtention de sa résidence permanente, un document fondamental pour tout immigrant au CANADA de pouvoir avoir un droit de séjourner sur l'ensemble du territoire canadien, avec le droit de travailler et le droit aux soins médicaux par une assurance médicale universelle et de pouvoir dans trois ans avoir la nationalité canadienne, tout son comportement a changé ;

Que le requis avec cette situation rêvée, n'a eu de cesse que de développer une attitude d'arrogance et de lassitude de la vie conjugale ;

Les faits confirmant que son seul intérêt visait à venir au CANADA se retrouvent dans la chronologie de son comportement une fois arrivée :

Novembre 2022 :

Le mariage est célébré à Lomé, la requérante assume l'intégralité des coûts liés au mariage, au séjour, au transport et aux démarches d'immigration subséquentes ;

Faillit 2023 :

À son arrivée au Canada, Frank, le requis, a commencé à manifester un changement de comportement notable, irritabilité, froideur, détachement. Lorsque la requérante réitère son désir d'avoir des enfants rapidement, Frank remet en cause l'urgence d'un tel projet et commence à éviter

2

l'intimité aux périodes propices à la conception. Son attitude s'écarte clairement des représentations pré-maritales quant au projet familial.

Janvier 2024 :

Frank obtient un premier emploi, mais présente des difficultés importantes, conflits avec sa supérieure, renvoi puis réintégration après excuses. Il ne contribue qu'à ses propres dépenses alimentaires. Parallèlement, il manifeste une impatience notable à l'égard du traitement de sa résidence permanente, poussant à accélérer les démarches au nom du regroupement familial.

Avril 2024 :

La résidence permanente du requis est approuvée, ceci suite à plusieurs démarches faites, en invoquant l'urgence du regroupement familial.

Septembre 2024 :

La requérante tombe enceinte. Frank ne participe ni aux suivis de grossesse ni aux responsabilités associées.

Janvier 2025 :

Frank, obtient un emploi plus stable. Toutefois, les éléments préexistants de désengagement persistent.

Septembre 2025 :

Le requis invoque la nécessité de se rendre à Lomé, au TOGO en raison de l'état de santé de son frère, un faux alibi. Durant cette période, il ne fournit aucune information concrète sur son séjour. À son retour, il fait d'avantage preuve de cacheterie, de détachement et un désintérêt croissant pour les responsabilités parentales ainsi que pour les charges du mariage.

Fin Septembre 2025 :

Une altercation survient, cause des cacheteries renforcées depuis son retour du TOGO, il quitta alors le domicile familial sans laisser d'adresse, prétendant avoir opté pour un retour au Togo, pure mensonge et abandon de famille ;

En ce qu'il a été aperçu plusieurs fois dans la ville de leur domicile conjugal où il continue de tirer tous les profits des documents de résidence de la requérante ;

Preuve qu'il n'a contracté le mariage avec la requérante non pour fonder une famille mais uniquement pour immigrer au CANADA, à la recherche d'un mieux-être social alors que le motif déterminant du consentement de la requérante à ce mariage était l'union maritale en vue d'une vie de famille.

En cela son consentement était vicié et le mariage célébré à Lomé, au TOGO, le vingt-neuf octobre deux mille vingt-deux (29 octobre 2022) à la mairie du Golfe 3, doit être déclaré nul pour vice de consentement par application de l'article 84 du Code togolais des personnes et de la famille.

Qu'il convient de faire droit aux demandes de la requérante ;

PAR CES MOTIFS

En la forme

Déclarer la requérante recevable en ses fins et demandes ;

Au fond

Voir venir le requis s'entendre :

- Constaté par application de l'article 84 du Code togolais des personnes et de la famille, que le consentement du requis au mariage a été donné en considération du seul

intérêt pour lui de se rendre au CANADA, en quête d'une vie meilleure alors que le motif déterminant du consentement de la requérante était de fonder une union pour une vie de couple et de famille dans le cadre d'un regroupement familial au CANADA ;

- Constaté par application de l'article 90 du Code togolais des personnes et de la famille, que le requis a été de mauvaise foi pour avoir fait croire à la requérante qu'il consentait à leur mariage pour fonder un foyer destiné à la vie maritale ;
- Dire et juger par application de l'article 92 du Code togolais des personnes et de la famille, que l'époux de mauvaise foi ne peut se prévaloir des prérogatives résultant du mariage à l'endroit de l'enfant né de celui-ci et en conséquence ordonner que la garde de l'enfant né du mariage soit confiée à la requérante en conséquence de la mauvaise foi du requis ;
- Transcrire par application de l'article 88 du Code togolais des personnes et de la famille, la nullité du mariage de la requérante dans le registre de l'état civil avec mention en marge de l'acte de mariage et de l'acte de naissance des époux ;
- Allouer par applications des articles 90 du Code togolais des personnes et de la famille et 1382 du Code civil dans sa version applicable au Togo, la somme de cinq millions de francs (5.000.000f) CFA à la requérante en réparation de préjudices matériel et moral subis du fait de la simulation par le requis de la volonté de fonder une union familiale par le mariage ;
- Constaté par application du droit commun que les nullités relatives ne sont prescrites qu'au bout de cinq ans et que le mariage des parties n'a été formé qu'en 2022, soit depuis trois (03) ans seulement, qu'en conséquence celui-ci n'est frappé par une prescription quelconque de droit commun ;
- Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Condamner aux entiers dépens ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de FCFA.



Bénin : Romuald Wadagni face au destin de son peuple !!!

Elu le 12 avril dernier avec plus de 94% des suffrages exprimés, le nouveau président béninois Romuald Wadagni sera investi le 24 mai prochain à Cotonou au Bénin, prenant ainsi la place qu'a occupée son mentor Patrice Talon pendant dix bonnes années. Si l'on est à l'aise pour vanter le bilan économique et infrastructurelle de la gouvernance Talon, de vrais défis demeurent encore pressants, notamment dans les domaines de la promotion des droits humains, de la sécurisation effective du pays face aux incursions répétées des terroristes au nord, dans la culture de la paix sociale à travers l'exaltation des libertés publiques ainsi que le droit à l'opinion etc.

Etat des lieux

Le Bénin a donc tenu le pari d'enraciner davantage sa culture démocratique à travers l'alternance pacifique qui vient d'avoir lieu dans ce pays. Le choix de Patrice Talon de se montrer discipliné par rapport aux exigences de la Constitution Béninoise est à mettre à son actif qui consolide et fleurit ainsi la graine démocratique semée dans ce pays depuis l'ère Kérékou. L'arrivée de Romuald Wadagni devrait provoquer le déclic d'un renouveau dans la vie et le quotidien du béninois.

Certes, l'économie du pays affiche déjà un tableau reluisant et dynamique avec une croissance qui dépasse les 7% du fait des réformes structurelles, de gros investissements publics et de la modernisation des infrastructures. La bonne gouvernance prônée par l'équipe Talon à travers une gestion optimale des ressources de l'Etat avait convaincu plusieurs investisseurs qui ont opportunément injecté des ressources massives dans la zone industrielle de Glo-Djigbé. Tous ces facteurs ont participé à booster la

dynamique économique qui offre des perspectives relativement salutaires à ce pays.

Mais au-delà de cette embellie économique, le panier de la ménagère reste encore précaire et en souffrance, tout comme la soif de liberté d'expression et d'opinion. Selon les données de la Banque Mondiale, au moins 36,2% vivent sous le seuil de la pauvreté nationale fixée à 287.187fcfa par personne et par an. Ce qui convoque le défi d'une répartition équitable des ressources de l'Etat et une capacité de production de richesse plus accrue surtout que les statiques relèvent qu'au moins 90% du marché du travail est dominé par le secteur informel et un taux de sous-emploi avoisinant les 72% des actifs.

Au plan sanitaire, près de la moitié de la population, soit environ 48%, peine à accéder à des soins de qualité et l'indice de couverture du pays reste inférieure à la moyenne régionale malgré une série d'initiatives dont le centre hospitalier International d'Abomey Calavi et d'autres centres hospitaliers construits à travers sous le Président Talon.

En ce qui concerne l'éducation, le taux de scolarisation atteint les 95% dans le primaire, mais près d'un élève sur sept quitte l'école avant le fin du cycle, alors que le l'alphabétisation reste encore faible et oscille entre 46 et 52%. De nobles ambitions sont manifestées dans ce secteur avec des investissements considérables pour la construction des bâtiments scolaires et universitaires ainsi que pour la modernisation de tout le système éducatif. Mais ces actions restent

insuffisantes pour répondre au défi de la démographie scolaire et universitaire qui explose chaque année.

Sur le plan des droits humains, le Bénin peut moins se targuer d'un quelconque progrès. En 2025, le pays a reculé de la 89ème à la 92ème place dans le classement mondial de la liberté de presse rendu public par Reporter sans Frontière. D'autres organisations internationales de défense de droits humains, notamment Amnesty International, déplorent les mesures restrictives visant les droits de la liberté d'expression et de réunion, alors que l'ONU s'inquiète « d'un recours généralisé à la détention provisoire en vertu des lois antiterroristes ».

Cette réalité est tributaire des différentes vagues d'attaques dont le pays a fait l'objet de la part des groupes armés terroristes ayant entraîné le déplacement interne d'un nombre croissant de personnes. Sur la seule année 2025, plus de 27.294 personnes ont été contraintes de se déplacer de leurs lieux de résidence. Sans sources de revenu, ni activités décentes, elles vivent dans des conditions déplorables et peinent naturellement à accéder à leurs droits économiques et sociaux. En sus de ces sinistrés, les prisons du Bénin regorgent de beaucoup de détenus politiques. L'on peut citer en l'occurrence dame Réckya Madougou, le professeur Joël Aïvo, Olivier Boko, Osvold Homeky etc. D'autres acteurs politiques ont été contraints à l'exil, notamment Sébastien Ajavon, Léhady Soglo, Komi Koutchè, Valentin Djénontin-Agossou...

La Panacée Wadagni

Le nouveau président

se veut serein face aux différents chantiers urgents qui l'attendent au sommet de l'Etat. Ayant été l'argentier du pays pendant les dix dernières années, il jouit de cet avantage unique de disposer de bretelles fortifiées par cette longue expérience à partir de cette position transversale qui l'a mise au cœur de tous ces dossiers d'Etat. Son programme de société semble ainsi constituer une panacée pour maintenir le Bénin dans la cour des économies en plein essor où l'épanouissement du peuple reste la clé de voûte. Celui-ci est décliné en 23 secteurs clés, articulés autour de grands pôles de transformation économique et sociale. Il embrasse tous les compartiments du pays allant de la jeunesse aux plus âgés, des agriculteurs aux différentes couches socioprofessionnelles, des infrastructures aux défis sociaux et sécuritaires. Romuald Wadagni s'engage à lutter énergiquement contre la pauvreté et de sécuriser totalement le pays, afin de mettre chaque béninois et chaque béninoise en confiance et de garantir leur circulation libre à travers le territoire national.

« Nous serons capables de relever le défi de l'extrême pauvreté », a-t-il promis lors d'une cérémonie grandiose de présentation de son programme de société. « Le principal défi étant l'extrême pauvreté, la question est comment concentrer, orienter, diriger l'action publique pour qu'elle soit au plus proche des populations ? Comment faire pour que la prospérité arrive au plus vite possible dans chacun des foyers ? Comment faire pour que vous, jeunes, chacun d'entre vous ait une opportunité

pour révéler vos talents » ? C'est à ces questions centrales et fondamentales que le Président Romuald Wadagni entend répondre efficacement pendant son tout premier septennat en agissant sûrement en homme de pensée et en pensant en homme d'action.

Au regard de son profil de technicien d'une part, et d'homme d'Etat de l'autre, il dégage une énergie positive à même de lubrifier toute sa gouvernance et d'offrir des gages solides de réussite d'une telle vision. Mais aussi consentira-t-il, des efforts supplémentaires pour se rendre capable d'inclusion de toutes les compétences dont dispose le pays ! A cet effet, la politique d'exclusion des leaders politiques de l'opposition d'autres citoyens issus de la société civile et d'ailleurs, fortement entretenue par son prédécesseur ne doit plus être à l'ordre du jour. Il se doit donc un supplément d'âme pour fédérer suffisamment et conséquemment d'énergies autour de cet ambitieux projet dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des béninois et du Bénin lui-même.

A cela devra s'ajouter une ouverture conséquente d'esprit pour composer efficacement avec les pays voisins du Bénin dont le destin ne diffère aucunement du sien. Si toutes ces pièces sont mises en place avec un leadership lucide qui priorise la libération opportune des énergies dans le pays et l'exaltation des valeurs humaines et sociétales, le Président Wadagni a de fortes chances d'un succès exemplaire pour le bonheur de son peuple.

Luc K. Abaki

En un clic,
payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM

Disponible sur Google Play

FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg

Forêts mondiales

Plus de 40 millions d'hectares de pertes entre 2015 et 2025

À moins de cinq ans de l'échéance des Objectifs de développement durable (ODD), l'Organisation des Nations unies (Onu) alerte sur l'urgence d'accélérer la protection des forêts, essentielles à la lutte contre le changement climatique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance de millions de personnes.

Publié le lundi 11 mai 2026 à New York, le Rapport 2026 sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts montre que des avancées existent, mais qu'elles restent insuffisantes pour atteindre les cibles fixées d'ici à 2030. Selon ce rapport, la superficie forestière mondiale a diminué de plus de 40 millions d'hectares entre 2015 et 2025. Dans le même temps, les financements consacrés à la gestion durable des forêts restent

bien en deçà des besoins estimés.

Le document s'appuie sur les rapports volontaires de 48 pays représentant plus



Vue aérienne partielle de la forêt du bassin du Congo (Crédit photo : WWF France)

de la moitié des surfaces forestières mondiales, ainsi que sur les données internationales les plus récentes. « Les forêts sont essentielles à la réalisation des Objectifs

de développement durable, qu'il s'agisse de l'action climatique, de la conservation de la biodiversité, de la sécurité alimentaire ou de moyens

de subsistance résilients », a déclaré Bjørg Sandkjær, sous-secrétaire générale chargée de la coordination des politiques au département des Affaires économiques et sociales

de l'Onu (Desa).

Elle a souligné qu'investir dans les forêts revenait à investir dans « la stabilité climatique, des économies résilientes et le bien-être des générations présentes et futures ». Le rapport note toutefois que les progrès restent inégaux. Sept des 26 cibles mondiales liées aux forêts sont globalement atteintes, tandis que 17 sont seulement partiellement réalisées.

Deux objectifs majeurs sont particulièrement en retard : l'inversion de la perte des forêts et l'élimination de l'extrême pauvreté parmi les populations dépendantes des forêts.

Les auteurs du rapport mettent également en garde contre les pressions croissantes liées au

changement d'utilisation des terres, aux impacts climatiques, aux incendies de forêt, aux parasites et aux activités illégales. Pour accélérer les progrès, l'Onu appelle à stopper la déforestation, restaurer les terres dégradées, renforcer la gouvernance forestière et combler le déficit de financement.

« Le défi n'est plus seulement de reconnaître la valeur des forêts, mais d'agir à l'échelle et au rythme nécessaires », a insisté Juliette Biao, directrice du secrétariat du Forum des Nations unies sur les forêts. La publication du rapport coïncide avec l'ouverture de la 21ème session du Forum des Nations unies sur les forêts, au siège de l'Onu à New York.

Edem Dadzie

Vagues de chaleur extrême

La fréquence, l'intensité et la durée ont fortement augmenté

Les vagues de chaleur extrême s'imposent comme une menace massive. Elles mettent en danger plus d'un milliard de personnes en affectant leurs revenus, leur santé et leur travail, et frappent de plein fouet cultures, élevages et ressources halieutiques, selon un rapport de l'Onu publié à l'occasion de la Journée de la terre nourricière, le 22 avril 2026.

Au-delà de ce constat global, des travaux récents des agences spécialisées viennent en préciser l'évolution et les tendances. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la fréquence, l'intensité et la durée des épisodes de chaleur extrême ont fortement augmenté au cours des cinquante dernières années, et les risques pour les systèmes agroalimentaires et les écosystèmes devraient s'accroître considérablement à l'avenir.

Le document décrit les aspects scientifiques de la chaleur extrême, les vulnérabilités, les impacts observés et prévus sur l'agriculture, les stratégies d'adaptation, des études de cas, et propose des recommandations politiques. « Plus qu'un simple aléa

climatique isolé, la chaleur extrême agit comme un facteur de risque aggravant qui amplifie les faiblesses existantes dans les systèmes agricoles », a déclaré dans un communiqué, Celeste Saulo, secrétaire générale de l'OMM.

Selon le rapport, l'intensité de la chaleur extrême double avec un réchauffement climatique d'environ 2°C et quadruple avec 3°C, par rapport à une augmentation de 1,5°C des températures moyennes mondiales. Pour la plupart des principales cultures agricoles, les rendements commencent à baisser au-delà de 30°C, voire à des températures plus basses pour certaines cultures comme la pomme de terre et l'orge.

Cette sensibilité des cultures aux températures élevées varie toutefois selon les conditions locales et les épisodes de chaleur. Le rapport mentionne qu'au printemps 2025, une partie de la chaîne de montagnes de Fergana, au Kirghizistan, a connu une période prolongée de 30,8°C ; soit 10°C de plus que la normale.

Cela a provoqué un choc thermique sur les cultures fruitières et céréalières, contribuant à une invasion de criquets, à une évaporation accrue qui a réduit la capacité d'irrigation, et finalement à une baisse

de 25% des récoltes de céréales. Pour les espèces d'élevage les plus courantes, le stress commence au-delà de 25°C, et un peu plus bas pour les poulets et les porcs,



Les vagues de chaleur extrême nuisent à l'agriculture (Crédit photo : GEO)

qui sont incapables de se rafraîchir en transpirant. Au-delà de ce seuil, les animaux commencent à souffrir.

« Ce travail met en évidence le fait que la chaleur extrême est un facteur multiplicateur de risques majeur, exerçant une pression croissante sur les cultures, le bétail, la pêche et les forêts, ainsi que sur les communautés et les économies qui en dépendent », a insisté Qu Dongyu, directeur général de la FAO. Cette notion de facteur multiplicateur de risques est également centrale pour comprendre la nature des impacts de la chaleur extrême. Les sécheresses soudaines sont souvent déclenchées par des épisodes de chaleur extrême qui épuisent l'humidité de la

couche arable.

Des cas notables se sont produits aux États-Unis en 2012 et 2017, en Russie en 2010, en Australie en 2018 et 2019, en Chine en 2022,

ainsi qu'au Brésil fin 2023 et en 2024, où les rendements de soja ont chuté de près de 20% alors que les températures moyennes ont atteint jusqu'à 7 degrés de plus pendant des périodes prolongées.

La chaleur extrême a également des conséquences néfastes sur les êtres humains, en particulier les travailleurs agricoles, pour qui elle peut être mortelle. Le nombre de jours par an où il fait trop chaud pour travailler pourrait atteindre 250 dans une grande partie de l'Asie du Sud, de l'Afrique subsaharienne tropicale et de certaines régions d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, selon le rapport.

Face à ces impacts sur les populations et les conditions de travail, le rapport met en avant plusieurs pistes d'adaptation. Il s'agit de mesures telles que la sélection génétique et le choix de cultures adaptées à la nouvelle réalité climatique, l'ajustement des périodes de plantation et la modification des pratiques de gestion susceptibles de protéger les cultures et les activités agricoles contre les effets de la chaleur extrême.

Des solutions techniques sont nécessaires, mais elles ne suffiront pas à elles seules si l'on ne s'attaque pas aux obstacles socio-économiques omniprésents dans les pays à faible et moyen revenu, notamment l'accès limité à l'information, à l'éducation, à la sensibilisation et à la formation.

« Protéger l'avenir de l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire mondiale exigera non seulement de renforcer la résilience des exploitations agricoles, mais aussi de faire preuve de solidarité internationale et de volonté politique collective pour le partage des risques, ainsi qu'une transition décisive vers un avenir à faibles émissions », conclut le rapport.

E. Dadzie

Sport

Feu de projecteurs sur le 31e tour cycliste international du Togo

Le coup d'envoi du 31e Tour cycliste international du Togo a été donné, ce mardi 19 mai à Kantè. Cette compétition, qui se déroulera jusqu'au 23 mai, rassemble plusieurs délégations africaines et européennes. L'événement promet d'offrir un spectacle intense sur les routes nationales tout en mettant en valeur les talents des coureurs locaux face à une concurrence relevée.

Pour cette édition, 11 formations s'aligneront sur la ligne de départ. Le pays hôte sera représenté par deux équipes, la sélection B ayant achevé sa préparation à Kara. Le peloton accueillera les cyclistes venus de Belgique, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Burkina

Faso, du Nigeria, du Ghana, du Mali et du Bénin. Une équipe mixte, baptisée Red Africa, complète la liste des engagés pour cette fête du vélo.



Cinq étapes à travers les villes du pays Les participants devront s'affronter sur un parcours exigeant de cinq étapes,

offrant un véritable défi physique et tactique aux différentes équipes. Les coureurs s'élanceront d'abord entre Kantè et Kara, avant de relier Bassar

à Sokodé, puis Atakpamé à Badou. Les deux dernières épreuves conduiront le peloton d'Amlamé à Tohoun, pour finir par le traditionnel

circuit fermé entre Aného et Lomé. Au total, la compétition couvrira une distance globale de plus de 1500 kilomètres.

Le 31e Tour cycliste international sera l'occasion de décrocher les maillots distinctifs tout au long des épreuves. Le leader du classement général arborera le maillot jaune, tandis que le maillot vert récompensera le premier du classement par points. Le meilleur grimpeur portera la tunique à pois, le maillot blanc distinguera le meilleur jeune et le maillot Napoléon honorerà le premier coureur togolais.

Lors de la conférence de presse de présentation,

ce samedi 16 mai, le président de la Fédération togolaise de cyclisme, Djabigue Baitian, et le représentant du ministère des Sports, Gney Tchagbele, ont accueilli un expert de l'UCI (Union cycliste internationale). Laurent Bezault a précisé que sa mission consiste à évaluer l'organisation afin d'envisager l'inscription de l'épreuve au calendrier officiel de l'institution mondiale. Pour la fédération nationale, l'ambition principale reste de voir les coureurs locaux briller davantage en remportant au moins une victoire d'étape cette année.

La Rédaction

Togo

L'OTR suspend temporairement les e-timbres au profit des formats physiques

L'Office togolais des recettes (OTR) suspend temporairement l'usage des timbres fiscaux électroniques sur l'ensemble du territoire national à compter de ce lundi 18 mai 2026. L'annonce a été faite via une note d'information officielle rendue publique, le 13 mai dernier par l'institution. Cette décision impose un changement immédiat dans les habitudes des usagers pour l'obtention de leurs documents officiels.



Siège de l'OTR à Lomé

Ce choix fait suite à d'importantes pannes techniques qui affectent le bon fonctionnement du portail web conçu pour l'achat et la validation de ces outils dématérialisés. Bien que l'OTR n'ait pas fourni de précisions sur la nature exacte de ces anomalies, l'accès au guichet virtuel demeurait complexe pour les citoyens. Face à cette situation, l'institution fiscale a préféré privilégier une solution de secours immédiate pour éviter le blocage des dossiers.

En conséquence, le public devra utiliser de nouveau les timbres fiscaux traditionnels en format physique pour toutes les démarches requises. Ces derniers restent entièrement disponibles dans les agences de perception et les points de vente habituels gérés par l'OTR. Les responsables du fisc invitent les contribuables, les opérateurs économiques et l'ensemble des partenaires à adopter ces dispositions transitoires afin d'assurer la continuité du service public.

Le Nouveau Reporter

Kako Nubukpo : « J'applaudis la création de la plateforme industrielle d'Adétikopé »

En marge du sommet Africa Forward de Nairobi, l'économiste togolais, ancien ministre, ancien commissaire de l'UEMOA et directeur de l'Observatoire de l'Afrique subsaharienne à la Fondation Jean-Jaurès, valide le modèle de la PIA et de l'Agence de transformation agricole comme illustrations concrètes de son « protectionnisme éducatif ».

L'économiste togolais Kako Nubukpo a salué la création de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), dans un entretien accordé à l'Agence Ecofin et Togo First à Nairobi, en marge du sommet Africa Forward co-présidé par Emmanuel Macron et William Ruto. « J'applaudis la création de la plateforme industrielle d'Adétikopé au Togo et celle de Glo-Djigbé au Bénin », a déclaré l'ancien commissaire de l'UEMOA chargé de l'agriculture.

Pour le directeur de l'Observatoire de l'Afrique subsaharienne à la Fondation Jean-Jaurès, ces plateformes incarnent la voie d'une industrialisation par le « protectionnisme éducatif » qu'il défend de longue date, notamment dans son essai L'Afrique et le reste du monde (Odile Jacob, 2024). « Se protéger pour s'industrialiser, c'est acceptable. C'est ainsi que toutes les nations ont procédé », rappelle-t-il, en soulignant que même les

États-Unis font aujourd'hui du protectionnisme assumé.

La validation intellectuelle accompagne une dynamique togolaise en accélération. Lancée en juin 2021 dans le cadre du Plan national de développement, la PIA s'étend sur 400 hectares et héberge à ce jour une vingtaine d'entreprises industrielles, après l'inauguration en juin 2025 de l'usine textile

l'international », analyse-t-il.

L'industrialisation, ajoute l'auteur de L'urgence africaine (2019), reste « un processus de long terme » qui se mesure « à l'horizon de 5, 10, 15, 20 ans ». L'agro-industrie, compte tenu de la structure rurale des populations ouest-africaines, constitue selon lui « une bonne voie pour l'émergence ».

Sur ce volet, l'économiste



Kako Nubukpo

Star Garments, premier site africain du groupe américain Charles Komar & Sons, pour un investissement de 13 milliards de FCFA avec l'appui de la Société financière internationale (SFI). À terme, le complexe vise 25 000 emplois directs. Pour Nubukpo, l'approche est structurelle. « La structure industrielle, les coûts de l'énergie, l'approvisionnement en matière première, l'échelle : tout cela doit nous permettre de produire pour le marché domestique ou même d'être compétitifs à

salue également la mise en place de l'Agence de transformation agricole (ATA), opérationnelle depuis janvier 2023 et inspirée des agences nodales asiatiques. La structure pilote depuis 2025, le Programme de modernisation de l'agriculture au Togo (ProMAT 2025-2034), soutenu à hauteur de 300 millions de dollars par la Banque mondiale, et a déjà accompagné plus de 10 000 producteurs dans 100 cantons.

TogoFirst

Vis l'instant Yas YasApp

L'app tout-en-un qui simplifie ton quotidien !



Scanne, télécharge et utilise gratuitement ta YasApp. Profite en plus d'1 Go de bonus offert !



Y-VOODOO

The Yas logo, consisting of the word 'Yas' in a bold, blue, sans-serif font, set against a yellow, rounded-triangular background.